

Capitaine 200

P2-1 Description et construction - Stabilité - Sécurité

Durée : 1 h 30 min

1^{re} QUESTION (valeur = 8)

1 (valeur = 2)

Définir les termes suivants :

- Double fond ;
- Virure ;
- Surbau ;
- Portelone.

2 (valeur = 2)

Faire un schéma de navire ayant une structure en construction mixte.

3 (valeur = 4)

Définir à l'aide d'un schéma, une marque de franc bord accompagnée d'une échelle de charge.

2^e QUESTION (valeur = 4)

1 (valeur = 1)

Enoncer le principe d'Archimède.

2 (valeur = 3)

Indiquer la bonne réponse sur votre copie d'examen.

2.1 (valeur = 0,5)

Pour améliorer la stabilité il faut relever le centre de gravité.

- vrai
- faux

2.2 (valeur = 0,5)

Le déplacement d'un navire correspond au poids du navire lège additionné du port en lourd.

- vrai
- faux

2.3 (valeur = 0,5)

Le centre de gravité d'un poids suspendu peut être considéré comme se trouvant au point de suspension.

- vrai
- faux

2.4 (valeur = 0,5)

Lorsqu'un navire à ses soutes pleines une inclinaison du navire ne modifie pas la position du centre gravité.

- vrai
- faux

2.5 (valeur = 0,5)

Une cargaison en vrac dans la cale peut s'apparenter à une carène liquide.

- vrai
- faux

2.6 (valeur = 0,5)

Un fort givrage nuit fortement à la stabilité.

- vrai
- faux

3^e QUESTION (valeur = 3)

Expliquer les objectifs de la convention SAR, search and rescue.

4^e QUESTION (valeur = 5)

1 (valeur = 1)

Définir la sûreté maritime.

2 (valeur = 2)

Nommer un texte réglementaire international qui traite de la sûreté maritime.

3 (valeur = 2)

Citer 4 mesures de sûreté préventives à bord des navires pour répondre à la réglementation internationale en la matière.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il (elle) doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.